

RÈGLEMENT DE LA RESSOURCERIE

But :

1. Le but de la ressourcerie est de permettre **aux ayants droit de la déchetterie intercommunale** de déposer et de récupérer des objets encore en bon état, sans caractère commercial et dans une perspective d'économie circulaire.

Dépôt d'objets :

2. **Seuls les objets propres, complets et en état de marche sont acceptés. Les objets admis et refusés sont listés dans des règles annexes.**
3. Ceux-ci doivent être déposés lors de l'ouverture de la ressourcerie auprès de son personnel, **dans l'espace réservé** et non directement dans la ressourcerie.
4. Le personnel de la ressourcerie et de Valorsa se réserve le droit de retirer tout objet ne correspondant pas aux critères énoncés au point 2, lorsque celui-ci n'a pas été récupéré après un délai raisonnable ou pour toute autre raison.

Retrait d'objets :

5. Seuls les objets déposés dans l'espace d'échange peuvent être récupérés, et ceci **dans une quantité raisonnable**.
6. Les objets récupérés sur ce site ne sont **pas destinés à un usage commercial (revente)** et à l'exportation.
7. Le temps passé à l'intérieur de la ressourcerie est limité au strict nécessaire.

Panneau d'affichage :

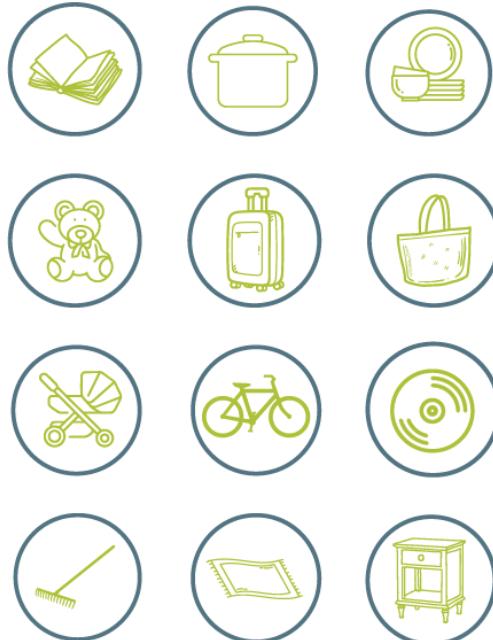
8. Des annonces en lien avec des objets à donner (ex : gros mobilier et matériaux) peuvent être affichées sur l'espace réservé. **Les annonces doivent être datées.** **Format maximal : A5.**

Réclamation et responsabilité :

9. **Les objets étant déposés ou emportés gratuitement, aucune réclamation ou prétention n'est possible.**
10. **Les exploitants de la ressourcerie déclinent toute responsabilité en cas d'accident lié à un objet récupéré à la ressourcerie.** Ni Valorsa, ni Demain Penthalaz, ni le personnel de la ressourcerie ne peut être tenu pour responsable en cas d'accident ou d'incident. Il incombe au nouveau propriétaire de vérifier l'état de l'objet avant usage.

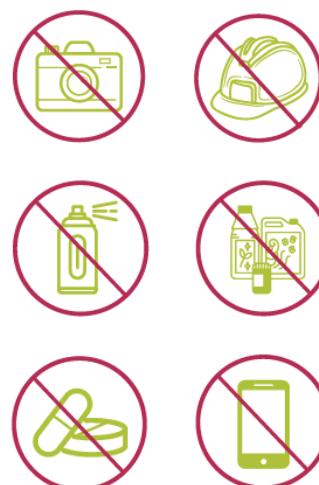
Objets admis

- Livres, classeurs
- Articles de cuisine (casseroles, vaisselle, couverts, etc.)
- Décorations (vases, bibelots, etc.)
- Puériculture, jeux, jouets, peluches
- Valises, sacs à main et à dos
- Poussettes
- Vélos, matériel et accessoires de sport
- Supports médias (DVD, CD, etc.)
- Appareils à piles (**piles à enlever !**)
- Outils non électriques et outils de jardin
- Tapis, petit mobilier, boîtes



Objets non admis

- Appareils électriques et électroniques (sauf articles avec piles, à enlever)
- Équipements de sécurité et de protection (casques, baudriers, sièges auto, etc.)
- Produits dangereux pour la santé et/ou l'environnement (médicaments, phytosanitaires, produits spéciaux entamés ou non, etc.)
- Matériaux combustibles (feux d'artifices, gaz, etc.)
- Produits consommables (aliments, boissons) et cosmétiques
- Vêtements, chaussures



L'espace à disposition dans la ressourcerie ne permettant pas d'accueillir le **gros mobilier** (matelas, canapé, etc.), nous vous invitons à laisser une petite annonce sur le panneau d'affichage ou à l'apporter auprès d'une association de seconde main.

Les **matériaux de construction** en bon état peuvent être vendus sur des ressourceries online (ex : www.salza.ch ou www.materium.ch).

En cas de question, merci de s'adresser au personnel de la ressourcerie.